

# Plan d'action d'interopérabilité des communications pour le Canada

AVRIL 2012



Government  
of Alberta



Manitoba



New Brunswick  
CANADA

Terre-Neuve  
Labrador



NOVA SCOTIA  
NOUVELLE-ÉCOSSE



Ontario

Île-du-Prince-Édouard  
CANADA

Québec



Yukon  
Gouvernement

Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2012

N° de cat. : PS4-111/2012F-PDF

ISBN : 978-1-100-99221-1

## **Tâches, sous-tâches et livrables du Plan d'action sur l'interopérabilité des communications 2012-2013**

1. Le présent Plan d'action sur l'interopérabilité des communications vise à énoncer les tâches particulières assignées à chaque mesure à prendre tirée de la Stratégie d'interopérabilité des communications pour le Canada (SICC), y compris les mesures reportées du Plan d'action de 2011 lors de la dernière réunion du Sous-groupe de travail FPT sur l'interopérabilité qui a eu lieu à Ottawa (Ontario) en décembre 2011 et de la dernière réunion du Groupe de travail sur le Plan canadien sur l'interopérabilité des communications (PCIC) qui s'est déroulée à Windsor en septembre 2010. Le Plan d'action rassemble les initiatives connexes en matière d'interopérabilité au sein des organismes de sécurité publique dont la portée va des activités quotidiennes aux opérations in extremis, de façon à augmenter la sécurité du personnel d'intervention d'urgence et à améliorer l'efficacité des organismes de gestion des urgences. Un coordonnateur, un ou des livrables et un calendrier proposé sont désignés pour chaque tâche.

Le Groupe de travail FPT sur l'interopérabilité (GTI) est constitué des coordonnateurs FPT de l'interopérabilité. De plus, le Groupe de travail compte des représentants et des agents de liaison issus de ministères fédéraux, de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), de l'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP), des chefs des services médicaux d'urgence du Canada (DSMUC), du Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité (GICTI) et des membres sans droit de vote provenant d'autres ministères, de municipalités, d'universités et du secteur privé. Les coprésidents peuvent inviter d'autres intervenants à participer aux réunions afin d'assurer une représentation équilibrée des compétences et des perspectives, et de discuter des questions de façon pleinement représentative.

Les membres du Groupe de travail établiront un lien avec des groupes d'interopérabilité fédéraux, provinciaux et territoriaux et étrangers et agiront à titre de ressources auprès d'organismes FPT en ce qui concerne la mise en place de l'interopérabilité des communications vocales et de données et fourniront un point de vue stratégique et opérationnel aux groupes de travail sur l'interopérabilité des communications propres aux différentes administrations.

Le GTI établira les buts et déterminera les grandes priorités nationales visant l'amélioration de la gouvernance, de la planification, de la technologie, de la formation et des exercices afin de soutenir l'interopérabilité des communications nationales et bilatérales vocales et de données.

2. Les mesures à prendre sont directement liées aux objectifs stratégiques énoncés dans la SICC :
  - gouvernance : élaborer une architecture nationale et bilatérale de gouvernance de soutien et adaptée;
  - procédures opérationnelles normalisées : élaborer des procédures, des modèles de communications de renseignements et des protocoles opérationnels normalisés harmonisés;
  - technologie : promouvoir et appuyer l'élaboration en cours et future d'un système national de communications d'urgence, système des systèmes, en fonction des exigences communes des utilisateurs et des

normes ouvertes. Élaborer un réseau mobile de communications à large bande contrôlé par les organismes responsables de la sécurité publique qui devrait fonctionner sur la bande de 700 mégahertz (MHz);

- formation et exercices : favoriser l'évolution continue des programmes d'éducation, de formation, d'exercices et d'évaluation à volets multiples et intergouvernementaux;
  - utilisation : favoriser l'utilisation au quotidien des systèmes de communication et d'information, tant actuels que futurs, y compris tout développement et toute évolution de ces systèmes.
3. Le Groupe de travail FPT sur l'interopérabilité examinera les échéanciers établis pour chaque mesure à prendre, puis les cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences (CSRGU) les approuveront lors des examens périodiques du Plan d'action. Tout besoin relatif à l'établissement de nouvelles priorités sera traité par les CSRGU, puis intégré dans le plan annuel de ce processus périodique.
  4. L'organisation ou l'organisme désigné au départ comme coordonnateur de chaque mesure à prendre est responsable pour chaque mesure à prendre assigné. Lors des discussions et du processus d'approbation effectué par l'entremise du Groupe de travail FPT sur l'interopérabilité, d'autres organismes ont été désignés comme soutien direct ou ayant un lien direct à une mesure en particulier.
  5. Le présent document oriente l'élaboration de plans d'action complémentaires et d'appui pour chaque mesure à prendre dans le Plan d'action. Cette activité de planification coordonnée aidera à uniformiser les efforts intergouvernementaux déployés afin d'atteindre le niveau d'interopérabilité désirée.
  6. Chaque année, le Groupe de travail FPT sur l'Interopérabilité établira la priorité à accorder aux mesures à prendre constituées de tâches, de livrables et de calendriers, que le CSRGU approuvera par la suite.

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonneurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
<b>Gouvernance du Canada</b>						
1. Élaborer et échanger des feuilles de route FTP en matière d'interopérabilité (prévision sur 3 à 5 ans concernant des cheminements d'opérations et des développements précis)	1. Élaborer et mettre au point un cadre de travail PT pour le Plan sur l'interopérabilité	a. Exécuter des auto-évaluations en matière d'interopérabilité . Les auto-évaluations devraient être revues et confirmées régulièrement	N.-B.	Les documents FTP qui soutiennent et facilitent l'interopérabilité entre les intervenants d'urgence dans les opérations quotidiennes et de crise tout en fournissant des objectifs aux fins d'évolution et de développement dans le groupe d'interopérabilité	Objectif 6 du PCIC	2012  <i>Report du Plan d'action de 2011</i>

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
2. Maintenir une communication proactive en matière d'interopérabilité et préserver le Plan d'action sur l'interopérabilité des communications	1. Élaborer un plan de communication stratégique qui appuie la stratégie nationale	a. Élaborer un plan de communication stratégique pour : (1) les responsables des politiques et les intervenants en GI/TI (2) les décideurs (pour les représentants votants du Groupe de travail) (3) le public (4) les intervenants en cas d'urgence	SP/GICTI	Un plan des communications stratégique qui informe et éduque les organisations FPT, les organismes intéressés et le public sur des questions relatives à l'interopérabilité	Objectif 2 du PCIC Réunion du GT 8 décembre 2011	2012 <i>Report du Plan d'action de 2011</i>
		b. Maintenir une présence Web pour les pratiques exemplaires en matière d'interopérabilité et des outils pour les données	DGDPI de SP	Collecte d'information sur les outils, les livres blancs, l'architecture, les artefacts et les normes		Mars 2012 <i>Report du Plan d'action de 2011</i>
<b>Procédures opérationnelles normalisées (PON)</b>						
3. Façonner un environnement d'interopérabilité commun pour les communications vocales et de données		a. Élaborer un processus de gestion du changement (PGC) relatif aux spécifications sur les communications liées à la gestion des urgences au Canada	BDI de SP	Un document sur le PGC qui peut être utilisé pour gérer les caractéristiques sur les communications d'intérêt national, notamment un PC-PAC		Juin 2012
		b. Cerner les besoins en matière d'échange de renseignements des organismes responsables de la gestion des urgences	DGDPI de SP	Proposer une feuille de route sur l'évolution de la définition des besoins en matière d'échange de renseignements pour le milieu canadien de la gestion des urgences	Objectif 4 du PCIC – Annexe E du PCIC Plan d'action 6 Groupe de travail du Centre des sciences pour la sécurité (CSS) – Canadianisation et opérationnalisation du National Information Exchange Model (NIEM) – Mise sur pied d'un secrétariat national	Avril 2012
<b>Systèmes de communication futurs</b>						

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
4. Élaborer et déployer une stratégie de mise en œuvre de l'architecture nationale du spectre de la bande de 700 MHz et un programme pour l'utilisation par les responsables de la sécurité publique.	1. Élaborer une structure de gouvernance		BDI de SP (EGP)	Modèle de gouvernance établi	Groupe de travail sur l'architecture nationale du CSS; bande de 700 MHz.	Août 2012 <i>Report du Plan d'action de 2011</i>
	2. Élaborer un mandat en collaboration avec le Groupe de travail sur le soutien interservice du spectre de 700 MHz, la prestation de services et le modèle de financement		BDI de SP (EGP)	Modèle de gestion et de financement établi	Groupe de travail sur l'architecture nationale du CSS; bande de 700 MHz	Avril 2012
	3. Créer un centre pour effectuer des essais, des évaluations et des travaux de recherche sur les technologies de la communication (p. ex. CIRTEC)	a. Fixer des modalités d'essai nationales pour la communication vocale et de données, utilisées par la collectivité FPT d'interopérabilité, y compris les municipalités, l'industrie et les associations	CSS	Modalité d'essai nationale pour les communications qui appuie l'évaluation et la validation de l'interopérabilité	Groupe de travail sur l'architecture nationale du CSS; bande de 700 MHz	Décembre 2012
		b. Étudier des possibilités de partenariats public-privé				Mars 2012
	4. Mettre en place des programmes pilotes		BDI de SP (EGP)		Groupe de travail sur l'architecture nationale du CSS; bande de 700 MHz	Mars 2012
5. Soutien de la mise en œuvre nationale du SICS	1. Comprend le soutien technique relatif à l'opérationnalisation du SICS national et l'interface des systèmes provinciaux, les outils de base et le regroupement de données (noyau),		CSS/ BDI de SP		Groupe de travail sur l'opérationnalisation du SISC/CSS	2013 <i>Report du Plan d'action de 2011</i>

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
	l'architecture et la transition vers un modèle opérationnel autosuffisant.					
	2. Élaboration d'un système national de données géographiques (c. à d. symbologie, cartes de référence)			Système de SIG fonctionnel et interopérable	Objectif 6 du PCIC	Août 2012 <i>Report du Plan d'action de 2011</i>
	3. Concevoir une architecture de haut niveau pour décrire les états actuel et futur de la connaissance de la situation à l'échelle nationale dans le milieu de la gestion des urgences et des organismes connexes du Canada		CSS/ BDI de SP		Groupe de travail sur l'opérationnalisation du SISC/CSS	Décembre 2012
	4. Élaborer des procédures d'utilisation normalisées sur les communications efficaces et échelonnables ainsi que des pratiques exemplaires pour les organismes PT d'intervention d'urgence	a. Relever les pratiques exemplaires en interopérabilité des communications au niveau PT	CSS	Compendium des procédures opérationnelles normalisées sur les communications et pratiques exemplaires pour examen et intégration par les intervenants	Objectif 4 du PCIC – Plan d'action 6 de l'Annexe E PCIC CCIP Anx A du Objectif du PCIC Annexe E  Plan d'action 6 PCIC Annexe F	Août 2012
	5. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du Portail d'interconnectivité du Centre des opérations doté d'une interface intégrée du SICS qui serait accessible à tous les organismes gouvernementaux de gestion des urgences du Canada		COG/CSS et DGDPI de SP	Mise en opération du Portail d'interconnectivité du Centre des opérations  Module du SICS pour le Portail d'interconnectivité du Centre des opérations.		Juin 2012  Mars 2012

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
	6. Créer un environnement à forte résilience pour soutenir les outils essentiels à la gestion des urgences tels que le SICS et le Portail d'interconnectivité du Centre des opérations dans un Centre de données protégé à forte résilience appartenant au gouvernement		Coordination technique du CSS avec des partenaires initiaux issus de SP/COG, SC, TPSGC, SCT, SNRS, GRC, DN, TC	EFR à Services partagés Canada (site 1); Environnement Canada, Centre de météorologie (site 2); Simon Fraser University, Centre des opérations de gestion des urgences (site 3)		Site 1 : janvier 2012 Site 2 : avril 2012 Site 3 : novembre 2011
	7. Transition et mise en œuvre des capacités de soutien en matière de décision nationale au moyen de l'interface interopérable du SICS :  - HAZUS adapté au Canada  - Prévisions météorologiques à long terme  Système de localisation des ressources d'intervention d'urgence		Coordonnateur technique en chef du CSS avec des partenaires des organismes/ministères suivants :  RNCAN (HAZUS)  Bureau météorologique d'Environnement Canada :  SP/COG			
	8. Suite d'outils de modélisation de la dispersion		EC et Bureau de la radioprotection (BRP)			
6. Soutenir l'adoption de normes sur l'échange de données.	1. Former les intervenants au sujet des normes nationales et internationales d'échange de données	a. Au besoin, créer un groupe de travail national sur les normes d'interopérabilité des données	DGDPI de SP		SP	En cours  <i>Report du Plan d'action de 2011</i>
	2. Appuyer les ministères et les organismes responsables de la gestion des urgences pour l'adoption de ces normes		DGDPI de SP		SP	En cours  <i>Report du Plan d'action de 2011</i>

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
7. Soutien à la mise en œuvre du Système national d'alertes au public (SNAP)	1. Coordonner le travail des administrations FPT relativement à la mise en œuvre du SNAP	a. Appuyer le Sous-groupe de travail FPT sur les alertes au public des CSRGU.	SP/MAN	Appui du président/secrétariat pour les réunions bimestrielles		2012
		b. Élaborer un cadre de normalisation des sites Internet	SK	Politique et exigences relatives à la normalisation des alertes pour le système d'agrégation et de dissémination national d'alertes (système ADNA)		2012
		c. Élargir les alertes au public aux dispositifs sans fil	IC/CSS	Élaboration de spécifications techniques pour une passerelle d'alertes sans fil qui débouchera sur un projet pilote en 2013  Concevoir et mettre en œuvre un projet pilote en partenariat avec un organisme régional d'alertes au public (à déterminer).  Publier une spécification recommandée pour l'acquisition/la mise en œuvre d'une infrastructure d'alertes au public sans fil au Canada.	Initiative du Groupe de travail sur les alertes au public sans fil/CSS	2012-2014
<b>Stratégie du Canada pour le Nord</b>						
8. Harmoniser le Plan d'action sur l'interopérabilité des communications pour le Canada et la Stratégie pour le Nord du Canada.	1. Assurer la coordination des activités avec le Groupe de travail sur la sécurité de l'Arctique afin que les priorités soient prises en compte dans le Plan d'action sur l'interopérabilité des communications pour le Canada.	a. Définir le projet du « Groupe de travail » visant à renforcer les communications déployables et interopérables pour la sécurité publique de la région du Nord.	SP et Groupe de travail sur la sécurité de l'Arctique	Les priorités du Groupe de travail sur la sécurité de l'Arctique sont intégrées au Plan d'action.		Septembre 2012
		b. Créer le BGP du Groupe de travail en partenariat avec d'autres organismes/programmes de financement fédéraux et territoriaux compétents de la région du Nord.		Feuille de route des capacités pour les communications améliorées relative à la sécurité publique de la région du Nord.  Capacité de communications déployables et interopérables (700 MHz) de Sécurité publique Canada dans la région du Nord et modèle opérationnel autosuffisant.		Décembre 2012  Mars 2014
<b>Gouvernance</b>						

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
<b>Canada/États-Unis</b>						
<b>PROPOSITION</b>						
9. Établir des protocoles de gouvernance bilatéraux	1. Désigner et engager des champions d'interopérabilité transfrontalière		SP et DHS Groupe de travail fédéral du DPI CAN.-E.-U.  (CAN : DPI DU SCT)  États-Unis : DPI du DHS avec les partenaires du NIEM et de l'ISE)	Champions nationaux nommés pour l'interopérabilité transfrontalière	Rapport Windsor Pt 8  Accor sur la gouvernance Canada/États-Unis (NIEM)	2012  <i>Report du Plan d'action de 2011</i>
	2. Rédiger un mandat d'interopérabilité bilatérale entre Sécurité publique Canada et le département de la Sécurité intérieure		SP et département de la Sécurité intérieure (DHS)  GT DPI CAN./É.-U. et NIEM, GP EEI  CSS/S et T du DHS	Mandats bilatéraux qui facilitent les opérations transfrontalières	Rapport Windsor Pt 3  Accord sur la gouvernance (NIEM)	2012 et exercices subséquents  <i>Report du Plan d'action de 2011</i>
	3. Élaborer un protocole d'entente (PE) pour éliminer les obstacles juridiques à l'échange transfrontalier de communications et de l'information		SP et DHS CSS/FEMA  SP/FEMA	Un PE qui élimine les obstacles juridiques qui limite l'échange transfrontalier de communications et de l'information  IPAWS-SCIS COG Accord (utilisation développementale)  IPAWS-SCIS COG (utilisation opérationnelle)	Rapport Windsor Pt 10  Équipe de mise en œuvre nationale CSS-SCIS	2012  <i>Report du Plan d'action de 2011</i>  Février 2012
	4. Élaborer des protocoles d'interopérabilité bilatérale au niveau canado-américain et des États et provinces		SP	Compendium des procédures en matière d'interopérabilité actuellement appliquées entre la province ou l'État et l'utilisateur local durant toutes les opérations bilatérales		Décembre 2012
	5. Rédiger la version préliminaire du PE modèle pour l'utilisation transfrontalière habituelle du spectre autorisé		SP-CSS DHS, PSCR et NPSTC	PE qui facilite les communications et l'échange d'information transfrontaliers	Groupe de travail sur la mise en œuvre de l'architecture nationale, spectre 700 MHz, CSS	2014

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
10. Établir des procédures sur les communications à la frontière Canada-États-Unis	1. Établir des procédures opérationnelles normalisées sur les communications bilatérales pour les opérations normales et urgentes		CSS/BDI de SP	Procédures opérationnelles souples, solides et efficaces qui augmentent l'efficacité des opérations bilatérales relatives à la sécurité	Groupe de travail sur la mise en œuvre de l'architecture nationale, spectre 700 MHz, CSS	Décembre 2012
<b>Systemes de communication futurs</b>						
11. Améliorer la collaboration en matière d'interopérabilité des sciences et de la technologie Canada-États-Unis	1. Élaborer par l'intermédiaire du programme CAN./É.-U. de résilience accrue (aussi appelé expérience de résilience CAUSE) une série de démonstrations technologiques d'interopérabilité é dans les régions transfrontalières (Série Canada-États-Unis Démonstration de technologie de l'interopérabilité dans les régions frontalières)	Mise en œuvre du SICS à la EMBC ( eMap de la C.-B.). Intégration d'alertes en cas de tremblement de terre de RNCan. Interface d'échange d'alertes canado-américaine du PAC. A) Expérience de résilience CAUSE 1; B) Vidéo et rapport. CNPHI – Projet pilote relatif au SICS Essai régional	CSS SP et S et T DHS	Mandats et concept :  A) série DTIFC; B) « Séries interopérables GU/COU ».  Expérience de résilience CAUSE (côte ouest) - rapport et vidéos.  Expérience de résilience CAUSE (Pandémie)	Données provenant de SP	Juin 2012  A) Juin 2011 B) Avril 2012  Décembre 2012
			SP/ CSS et DHS S et T	Orientation concernant les résultats escomptés pour le programme CAN./U.S. Démonstration de technologie de l'interopérabilité des régions frontalières		
			SP / CSS et DHS S et T	Prévisions pluriannuelles des emplacements, thèmes et commanditaires potentiels pour la série Démonstration de technologie de l'interopérabilité des régions frontalières		2012  En cours
			SP / CSS et DHS S&T	Besoin en ressources et programme d'attribution de la série DTIFC		On devra peut-être faire un relais pour raccorder avec le cycle canadien
12. Améliorer les communications	1. Concevoir une matrice sur		SP et DHS	Répertoire d'information et de	Groupe de travail sur la	Décembre 2012

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
bilatérales dans les forums sur la sécurité	l'échange d'information et de biens pour les intervenants			biens des intervenants transfrontaliers Canada-Etats-Unis	mise en œuvre de l'architecture nationale, spectre 700 MHz, CSS	
	2. Commencer la détermination officielle des voies d'interopérabilité é transfrontalières accessibles tout le long de la frontière		DDI de SP DGDPPI de SP	Compendium des voies de communication vocale et de données accessibles à la frontière	Groupe de travail sur la mise en œuvre de l'architecture nationale, spectre 700 MHz, CSS	2012 et exercices subséquents
	3. Abolir les restrictions qui empêchent l'échange de fréquences, de personnel et de ressources outre les frontières d'un État, d'une province et d'un pays		SP et DHS	Liberté opérationnelle entre les intervenants de la sécurité du Canada et des États-Unis	Groupe de travail sur la mise en œuvre de l'architecture nationale, spectre 700 MHz, CSS	2012 et exercices subséquents
<b>Formation et exercices (PROPOSITION)</b>						
13. Intégrer ou synchroniser les plans d'éducation, de formation et d'exercices	1. Établir un calendrier intégré de formation et d'exercices comprenant l'interopérabilité des communications vocales dans les gouvernements FPT et les administrations municipales		SP-CSS	Calendrier des occasions d'apprentissage, des activités de formation et des programmes d'exercices dans les gouvernements FPT afin de permettre aux intervenants de maximiser leur préparation et de confirmer l'interopérabilité requise	Groupe de travail sur la mise en œuvre de l'architecture nationale, spectre 700 MHz, CSS	2013
	2. Établir un calendrier intégré de formation et d'exercices comprenant l'interopérabilité des communications ( données) dans les gouvernements FPT et les administrations municipales		DGDPPI de SP	Calendrier des occasions d'apprentissage, des activités de formation et des programmes d'exercices dans les gouvernements FPT et les administrations municipales afin de permettre aux intervenants de maximiser leur préparation et de confirmer l'interopérabilité requise	Groupe de travail sur la mise en œuvre de l'architecture nationale, spectre 700 MHz, CSS	
14. Établir des normes communes d'évaluation de	1. Déterminer les critères d'évaluation		CSS-SP	Paramètres des mandats et de l'évaluation pour	Groupe de travail sur la mise en œuvre	2013

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
l'interopérabilité des communications	pour les normes et les PON en matière d'interopérabilité des communications			cette fonction	de l'architecture nationale, spectre 700 MHz, CSS	
	2. Concevoir des modèles de plans d'évaluation pour les gouvernements FPT			Méthodologie et plan d'évaluation		
	3. Mettre en œuvre un programme d'évaluation à l'échelle FPTM			Évaluations de référence à l'échelle FPT afin de valider les PON et les pratiques exemplaires, et de fournir des observations et des leçons retenues aux services d'intervention d'urgence		

### Annexe 1 – Mesures et tâches complétées (2011)

Mesures à prendre	Tâche	Sous-tâche	Coordonnateurs	Produits livrables	Suivi de la source	Échéance
<b>Gouvernance du Canada</b>						
1. Établir une structure de gouvernance de l'interopérabilité officielle à plusieurs niveaux	1. Nommer un coordonnateur FPT de l'interopérabilité	a. Mandats des co-présidents élaborés par Sécurité publique Canada (SP) en collaboration avec les CSRGU	SP	Le co-président de SP reste à être déterminé-un représentant PT des CSRGU doit être nommé	Décembre 2010	Terminé Un groupe de travail FPT sur l'interopérabilité a été mis sur pied
	2. Élaborer les mandats des membres du groupe de l'interopérabilité	a. Coordonner l'élaboration des mandats avec les mandats précédents du PCIC	SP	Approbation de la stratégie d'avenir du groupe de l'interopérabilité (le mandat du Groupe de travail du PCIC peut suffire ou être utilisé comme base d'amélioration)	Décembre 2010	Terminé
		b. Rédiger les mandats du groupe de l'interopéra	SP	Mandats	Janvier 2011	Terminé

		bilité				
		c. Confirmer les mandats auprès des représentants du PCIC	SP	Mandats confirmés	Avril 2011	Terminé
		d. Publier les mandats du GT		Mandats acceptés	Juin 2011	Terminé  Les mandats ont été affichés sur le site SharePoint.
3. Créer une sensibilisation universelle sur l'interopérabilité.	2. Mettre en œuvre d'un portail Web des intervenants	a. Élaborer une liste des exigences du portail	SP	Portail Web opérationnel et durable. La DGDPI est responsable de la définition des aspects techniques.	Avril 2011	<p>Premiers livrables TERMINÉS.</p> <p>Travail EN COURS à cet égard.</p> <p>La DGDPI a collaboré avec la GMUSN afin de déterminer les besoins des utilisateurs du portail. La DGDPI a ensuite élaboré et mis en œuvre le portail, accessible à l'adresse suivante : <a href="https://eforums.ps-sp.gc.ca/collaboration/default.aspx">https://eforums.ps-sp.gc.ca/collaboration/default.aspx</a></p> <p>Le site a été conçu à l'aide de Sharepoint. La GMUSN et le BDI gèrent maintenant l'accès au portail ainsi que son contenu.</p> <p>La liste des utilisateurs initiaux a été établie en collaboration avec le Groupe de travail sur l'interopérabilité de la GMUSN. Le document est disponible dans le SGDDI (SGDDI n° 388048).</p> <p>L'un de nos collaborateurs de la GRC a acheté le nom de domaine <a href="http://www.niem.ca">www.niem.ca</a>. Il a été recommandé que ce nom de domaine soit acquis par SP. Le coût annuel s'élève à environ 15 \$. Ce domaine est actuellement dirigé vers <a href="http://www.niem.gov">www.niem.gov</a>, étant donné qu'il n'y a aucun site destiné au NIEM au Canada qui est accessible au public.</p> <p>Le Groupe de travail FPT sur</p>

						l'interopérabilité est également en mesure de tirer parti du portail du GICTI (plus de 800 membres) pour accroître la sensibilisation à l'égard de l'interopérabilité.
4. Créer un Bureau de développement de l'interopérabilité à Sécurité publique Canada	1. Élaborer des propositions et des mandats pour le BDI	a. Élaborer un plan principal d'application (PPA) pour le BDI	SP SCT	Le PPA devrait comprendre : vision et mandat du CDI, définitions des IOC/FOC du BDI, Organigramme du BDI et mandats des postes Ressources d'emplacement et d'infrastructure du BDI Financement du BDI (plusieurs années) Calendriers et points décisifs du BDI	Avril 2011	Terminé
		b. Établir un partenariat avec le Centre d'excellence sur l'interopérabilité du SCT		Définition des mandats pour l'harmonisation des initiatives au niveau du financement fédéral	Avril 2011	Terminé  La DGDPI a établi un partenariat étroit avec le SCT, la DGDPI et le Centre d'excellence sur l'interopérabilité. La DGDPI (Linda Hunter) et le Centre d'excellence sur l'interopérabilité (Brian Carter) tiennent des réunions bilatérales toutes les deux semaines
<b>Procédures opérationnelles normalisées</b>						
5. Façonner un environnement d'interopérabilité commun pour les communications vocales et de données	1. Élaborer des normes FPT pour les communications de données interopérables	a. Cerner les besoins des organismes d'application de la loi en matière d'échange d'information	DGDPI de SP	Besoins de NNQD-SP en matière d'échange d'information	Mars 2011	Terminé  Besoins en matière d'échange d'information relative à l'application de la loi; norme en matière d'échange de données.  PROCHAINES ÉTAPES : Examen et mise à jour des travaux réalisés au cours de l'exercice 2010-2011.
		b. Adopter des normes concernant les données ouvertes pour les organismes d'application de la loi		Rapport des recommandations de SP En décembre 2010, le service informatique de l'ACCP a donné son appui à la version		Produits initiaux TERMINÉS.  Travail EN COURS à cet égard.  Rapport de recommandations du NIEM – anglais

				canadienne de NIEM en guise de norme nationale pour l'échange d'information sur l'application de la loi. Dans le document sur les NNQP, on recommande que le titre soit changé à Normes sur les données interopérables en matière d'application de la loi. De plus, la DGDPI a recommandé la création d'un groupe de travail national sur l'interopérabilité des données en vue d'aller de l'avant au sujet de l'interopérabilité des données		Rapport de recommandations du NIEM – français  Les organismes d'application de la loi, dirigés par la GRC, continuent d'élaborer et de mettre en œuvre des normes d'échange de données en matière d'application de la loi (GRC, EPS), en se fondant sur le NIEM.
		c. Cerner les besoins en matière d'échange de renseignements des organismes responsables de la gestion des urgences		Fournir une matrice des tâches pour l'évolution future du NIEM au sein des organismes de gestion des urgences – pourrait nécessiter un sous-groupe de travail sur la gestion des données interopérables en cas d'urgence pour veiller à la conformité	Mars 2011	Produits initiaux TERMINÉS.  Travail EN COURS à cet égard.  Un cadre d'architecture a été élaboré pour établir les lignes directrices relatives à la conformité de cette exigence. Document : Cadre d'interopérabilité du système de gestion des urgences (CISGU).  Les besoins du COG en matière d'échange de renseignements sont énoncés dans le document suivant : Architecture organisationnelle et opérationnelle - Communications du COG  D'autres besoins qui se rapportent au COG et aux organismes de gestion des urgences sont également énoncés dans les documents suivants :  <i>MASA for GOC - Business Architecture</i> <i>MASAS for GOC - Systems Architecture</i> <i>MASAS for GOC - Technical Design</i>

						PROCHAINES ÉTAPES : Haut niveau complété. On définira les tâches additionnelles au fur et à mesure que des besoins particuliers se présenteront.
		d. Adopter des normes concernant les données ouvertes pour les organismes responsables de la gestion des urgences	SP	L'ACCP a adopté la version canadienne de NIEM en guise de norme pour le milieu des services de police canadien. SP, la GRC et le service de police d'Edmonton procéderont à la validation du concept canadien NIEM d'ici la fin mars 2011. Les autres organismes responsables de la gestion des urgences examineront les répercussions possibles	Décembre 2010	Livrables initiaux TERMINÉS.  Travail EN COURS à cet égard.  Étude de validation du NIEM terminée le 31 mars 2011; rapport final et documents à l'appui.
<b>Systemes de communication futurs</b>						
6. Soutenir la mise en œuvre nationale du système interorganisationnel de connaissance de la situation (SICS)	2. Élaboration d'une trousse d'outils pour le développement du SICS		SP-CSS	Une trousse d'outils pour le SICS destinée à l'usage des COU FPT	2011	Terminé
	3. Élaboration d'un modèle de gouvernance du PC-PAC et d'une feuille de route en vue de l'établissement d'un modèle de durabilité		SP-CSS	Gouvernance du PC-PAC et document stratégique pour la mise en œuvre nationale de ce système	2011	Livrables initiaux TERMINÉS.  Travail EN COURS à cet égard.  Les principaux éléments du SICS ont été élaborés. On déploiera des efforts en matière d'élaboration en vue d'apporter des améliorations.  Les documents ci-dessous ont été élaborés et fournis à SP par CAPAN par l'entremise d'une étude financée par le CSS de RDDC et parrainée par la DGDPI de SP.  Étude finale du PC-PAC et feuille de route  Étude finale du PC-PAC
7. Élaborer une stratégie et un plan d'action sur	1. Améliorer le plan national d'utilisation du spectre des fréquences			Un plan national d'utilisation du spectre des		Terminé

l'utilisation de la bande de 700 MHz	radio			fréquences radio amélioré et mis à jour		
	2. Élaborer une analyse des répercussions et formuler des recommandations sur l'utilisation par les organismes responsables de la sécurité publique du spectre de la bande de 700 MHz	a. Coordonner l'élaboration de l'analyse des répercussions avec les partenaires et les intervenants FPT	SP		Au plus tard le 28 février 2011	Terminé Étude du CSS de RDDC et réponse de SP.
		b. Confirmer la synchronisation et la soutenabilité de l'analyse des répercussions et des analyses de cas FPT	SP	Une analyse coordonnée des répercussions présentée à IC	Au plus tard le 28 février 2011	Terminé
<b>Gouvernance Canada/États-Unis</b>						
2. Créer des groupes de travail sur les communications transfrontalières	2. Élaborer des mandats pour tous les membres du Groupe sur l'interopérabilité Canada-États-Unis		CSRGU	Mandats établis pour tous les membres du Groupe sur l'interopérabilité CAN./É.-U.	Avril 2011	Terminé  Les mandats ont été élaborés.
<b>Systèmes de communication futurs</b>						
2. Améliorer la collaboration en matière d'interopérabilité des sciences et de la technologie Canada-États-Unis	1. Élaborer par l'intermédiaire du programme CAN./É.-U. de résilience (aussi appelé expérience de résilience CAUSE) une série de démonstrations technologiques d'interopérabilité dans les régions transfrontalières (Série Canada-États-Unis Démonstration de technologie d'interopérabilité dans les régions frontalières)		CSS SP et S et T DHS	Mandats et concept des opérations de la série DTIFC	2011	Terminé  Conformément au mandat, expérience de résilience BC CAUSE terminée.
			CSS SP et S et T DHS	Orientation concernant les résultats escomptés pour le programme CAN./É.-U. Démonstration de technologie de l'interopérabilité des régions frontalières	Remarque : exigences en matière de ressources et programme d'attribution des ressources suivront les modèles et les échéanciers de planification de SP et de la RDDC	Complets  En se fondant sur les leçons tirées de l'expérience de résilience BC CAUSE, les livrables du projet attendu ont été mis à jour.

## Acronymes

<b>À conf.</b>	À confirmer
<b>À déter.</b>	À déterminer.
<b>BDI</b>	Bureau de développement de l'interopérabilité
<b>BGP</b>	Bureau de gestion de projets
<b>CANUS</b>	Canada-États-Unis d'Amérique
<b>CAUSE</b>	Expérience de résilience Canada – États-Unis
<b>CEI</b>	Centre d'excellence sur l'interopérabilité
<b>CIRTEC</b>	Centre de recherche, d'essai et d'évaluation sur l'interopérabilité des communications
<b>COG</b>	Centre des opérations du gouvernement
<b>COT</b>	Capacité opérationnelle totale
<b>CPVPC</b>	Normalisation des sites Internet
<b>CRC</b>	Centre de recherches sur les communications
<b>CSPSND</b>	Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense
<b>CSRGU</b>	Cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences
<b>CSS</b>	Centre des sciences pour la sécurité
<b>DGDPI</b>	Direction générale du dirigeant principal de l'information
<b>DHS</b>	Département de la Sécurité intérieure
<b>DN</b>	Défense nationale

<b>DTIRF CANUS</b>	Démonstration de technologie de l'interopérabilité des régions frontalières CANUS
<b>EC</b>	Environnement Canada
<b>EEI</b>	Exigences relatives à l'information
<b>EFR</b>	Environnement à forte résilience
<b>EGP 700 MHz</b>	Équipe de gestion du projet de la bande de 700 MHz
<b>FEMA</b>	Federal Emergency Management Agency
<b>FOC</b>	Capacité opérationnelle totale
<b>F/P/T/M</b>	Fédéral, provincial, territorial, municipal
<b>GICTI</b>	Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité
<b>GU</b>	Gestion des mesures d'urgence
<b>GUCB</b>	Gestion des urgences Colombie-Britannique
<b>GP</b>	Gestion de projet
<b>GRC</b>	Gendarmerie royale du Canada
<b>GT</b>	Groupe de travail
<b>HAZUS</b>	Hazards United States
<b>PCIC</b>	Plan canadien sur l'interopérabilité des communications
<b>IC</b>	Industrie Canada
<b>IOC</b>	Capacité opérationnelle initiale

<b>IPAWS</b>	Système intégré d'alerte et d'avertissement du public
<b>MA</b>	Mémorandum d'accord
<b>MAN</b>	Manitoba
<b>NIEM</b>	National Information Exchange Model
<b>N.-B.</b>	Nouveau-Brunswick
<b>NNQD</b>	Normes nationales de qualité des données
<b>NPSTC</b>	National Public Safety Telecommunications Counsel
<b>PGC</b>	Processus de gestion du changement
<b>ON</b>	Ontario
<b>PC-PAC</b>	Profil canadien du Protocole d'alerte commun
<b>PE</b>	Protocole d'entente
<b>PICO</b>	Portail d'interconnectivité du centre des opérations
<b>PON</b>	Procédures opérationnelles normalisées
<b>PPA</b>	Plan principal d'application
<b>RDDC</b>	Recherche et développement pour la défense Canada
<b>RNCan</b>	Ressources naturelles Canada
<b>SC</b>	Santé Canada
<b>SCI/SGI</b>	Système de commandement en cas d'incident/Système de gestion des incidents

<b>SCT</b>	Secrétariat du Conseil du Trésor
<b>S et T</b>	Sciences et technologie
<b>SGUI</b>	Systèmes de la gestion des urgences et interopérabilité
<b>SICS</b>	Système interorganisationnel de connaissance de la situation
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>SNAP</b>	Système national d'alertes au public
<b>SNRS</b>	Secrétariat national de recherche et de sauvetage
<b>SOR</b>	Énoncé des besoins
<b>SP</b>	Sécurité publique Canada
<b>Système ADNA</b>	Système d'agrégation et de dissémination national d'alertes
<b>TPSGC</b>	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
<b>Transports Canada</b>	Transports Canada